



Soutien aux camarades surveillants Le SPIP de Toul organise une journée SPIP mort le 23/01/18

Les personnels pénitentiaires d'insertion et de probation affichent leur solidarité avec les personnels de surveillance et organisent une journée SPIP mort dès demain.

Nous dénonçons :

- **le tout carcéral** : la surpopulation pénale favorise les tensions et les agressions, mais les politiques répondent par toujours plus de places de prison et de condamnations !
- **l'abandon du sens de la peine** : alors que le nombre de places de prison va encore augmenter, le budget de l'administration pénitentiaire ne permet plus d'occuper utilement les personnes détenues (travail, formation, soins adaptés) et donner du sens à la peine.
- **la délégation de la psychiatrie à la pénitentiaire** : le nombre de personnes incarcérées souffrant de troubles psychiatriques augmente quand les budgets du secteur psychiatrique sont en baisse constante : la prison ne soigne pas, ce n'est pas sa fonction.
- **l'absence de reconnaissance de notre Administration** : les personnels pénitentiaires exercent des missions difficiles au quotidien, l'administration ne les reconnaît pas à leur juste valeur.
- **l'absence de programme de prévention des risques** : notre Administration est actuellement incapable de tirer leçon des trop nombreux incidents

SITE DE TOUL SOLIDAIRE !

Les personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP de Toul se sont réunis ce jour en Assemblée Générale et ont voté à l'unanimité l'organisation d'une journée SPIP Mort le 23 /01/18 :



- Absence de convocations, pas d'entretiens, ni de téléphone ou mail (sauf urgences et arrivants)
- Boycott de la CAP et de toutes les commissions de travail de type CPU...
- Boycot des réunions institutionnelles (partenariales et de service)
- Annulation des entretiens, pas de téléphone, pas de mail
- Information aux parlementaires et les partenaires de nos conditions de travail

La sécurité des personnels et des personnes confiées au service public pénitentiaire, les missions de garde et de réinsertion dans un objectif commun de prévention nécessitent des moyens humains, matériels, et la juste reconnaissance de l'action au quotidien de l'ensemble des personnels pénitentiaires.

D'autres journées suivront et les moyens d'action pourront être redéfinis si l'ensemble des personnels pénitentiaires ne sont pas entendus !

LA RECONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES MISSIONS

DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE PASSE PAR

LA RECONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS QUI LES PORTENT !